

---

## 4. POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE À LA VIE DE LA COMMUNE

---

### **Le constat :**

*Lorsqu'une équipe municipale a reçu un mandat de la population pour gérer les affaires de la commune, elle ne doit pas se couper de la population et de ses aspirations pendant les six ans qui suivent. Elle doit être à l'écoute des habitants, leur fournir l'information claire et objective à laquelle ils ont droit : il faut donner aux citoyens les moyens de s'intéresser à la chose publique et de participer à la vie de la commune. C'est bien là un minimum ! Il nous faudra, avec votre confiance, revenir aux fondamentaux de la démocratie.*

### **Nos Propositions :**

#### LA COMMUNICATION

Les habitants ont besoin d'informations utiles sur l'action municipale et non de propagande ou de leçons de morale. Nous nous attacherons à :

- **Redonner un contenu informatif au journal municipal** «Vivre à Etréchy» (ex «Etréchy Info») devenu presque exclusivement un outil de propagande de la municipalité,
- **Créer (enfin !) un site internet.** C'est certes un travail important notamment pour le «faire vivre» mais c'est un outil de communication incontournable dont on ne peut plus faire l'économie : ordre du jour et comptes-rendus du Conseil municipal notamment, mais aussi toute l'information pratique : numéros d'urgence, calendrier des collectes, agenda des manifestations culturelles, festives et associatives, etc..
- **Favoriser la compréhension des grands enjeux municipaux.** Plutôt que de présenter le budget par article, que seuls les spécialistes peuvent comprendre, on peut aussi le présenter par «fonction» afin que chacun puisse mesurer l'effort financier de la commune dans tel ou tel domaine (sport, culture, scolaire, etc.).

---

## ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

---

## LA CONCERTATION

Non, la concertation n'est pas du temps perdu ! Plutôt que de faire rêver la population sur un calendrier aléatoire de réalisations d'équipements, nous préférons nous engager sur une démarche :

- **Ecoute des besoins,**
- **Choix des équipements prioritaires après large débat public,**
- **Maturation des projets avec participation active de la population et des associations.**

## LE SERVICE PUBLIC

Conscients que la qualité du service et la rapidité d'intervention sont des attentes fortes de la population, nous prenons l'engagement de :

- **Répondre systématiquement à tous les courriers.** C'est une question de respect et également une obligation légale !
- **Mettre en place un dispositif d'intervention rapide des services techniques municipaux pour remédier aux désordres constatés sous 48 heures.** Si l'intervention n'est pas techniquement possible dans ce délai, les personnes ayant signalé le dysfonctionnement seront systématiquement informées.
- **Faciliter les rencontres élus/population.** S'en tenir aux habituelles permanences des élus n'est pas suffisant. Nous irons à la rencontre des habitants lors de réunions de quartiers pour mieux cerner les besoins ou pour expliquer un projet.

---

**ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !**

---

## LE RESPECT DE L'OPPOSITION LE RÉFÉRENDUM LOCAL / LE DÉBAT PUBLIC

Sans la liberté de s'exprimer et de critiquer, la démocratie n'existe pas. C'est la raison pour laquelle nous tenons ici à une **véritable rupture**, c'est-à-dire :

- **Faire une place à l'opposition.** Le mode de scrutin organise déjà une sous-représentation de la minorité au Conseil municipal, mais aussi dans les commissions. Pour remédier à cette situation qui exclut une grande partie de l'électorat (58% à Etréchy en 2001, 50% en 2008) nous nous engageons à :
  - ◆ **accueillir l'opposition** au sein du bureau municipal (réunion restreinte de l'équipe dirigeante)
  - ◆ **accepter qu'elle soit représentée avec voix délibérative** au sein des instances de la Communauté de Communes.
  
- **Recourir au référendum local** sur les enjeux importants engageant l'avenir de la commune. Le législateur a prévu cette possibilité et si cet outil démocratique ne doit pas être banalisé, il ne faut pas s'interdire de l'utiliser. Un sujet au moins méritait d'être soumis à l'avis de la population : le devenir des terrains de la ZAC des Hautes-Prasles après le rejet populaire massif de la base logistique en 2003.
  
- **Ressusciter le débat public à Etréchy.** Il faut pour cela :
  - ◆ **ouvrir les commissions municipales à des membres extérieurs, traiter avec sérieux et sans à priori les questions des habitants** au Conseil municipal. C'est l'occasion d'accepter les critiques, les suggestions, d'ouvrir le débat et non de le verrouiller comme actuellement,
  - ◆ **accueillir le public dignement** dans la salle du Conseil : revoir la disposition de cette salle pour favoriser des échanges plus conviviaux,
  - ◆ **accepter que l'opposition s'exprime librement.** Nous mettrons fin aux pratiques d'intimidation ou de remontrance de la municipalité actuelle à l'égard de ceux qui ont eu l'audace de vouloir exprimer une opinion dérangeante.

---

**ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !**

---

## LES JEUNES ET LES AÎNÉS

- **Mettre en place PIJ et EPNE** : le Point Informations Jeunesse (PIJ) est un équipement précieux pour l'information des jeunes sur des sujets essentiels que sont le tabac, la drogue, la sexualité, la recherche d'emploi et la formation. L'Etablissement Public Numérique Essonnien (EPNE) permet à ceux qui n'en ont pas les moyens de s'initier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est un moyen d'éviter ou de remédier à la fracture numérique. Ces deux équipements sont très bien financés par le Département. Là encore et pour faire des économies d'échelles, une gestion au niveau communautaire est pertinente.
- **Conseil municipal des jeunes, Comité des sages**. Beaucoup de communes ont mis en place des Conseils municipaux de jeunes qui ont souvent, comme c'est le cas à Etréchy, eu du mal à vivre et à aboutir à la réalisation de projets. D'autres essaient de ne pas perdre le bénéfice de l'expérience des anciens en créant parfois ce que l'on appelle un Comité des sages. Alors pourquoi ne pas réunir en une seule et même structure Conseil municipal des jeunes et Comité des sages ? Il ne s'agit là que d'une proposition dont il faut s'assurer préalablement de la faisabilité auprès des intéressés. On doute que les préoccupations des uns et des autres soient les mêmes mais d'un autre côté peut-on imaginer meilleur outil de solidarité intergénérationnelle : l'expérience des anciens au service de la créativité des jeunes (ou le contraire) ?

---

**ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !**

---